



# L'Épiphanie

## AVIS PUBLIC

### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 371-24

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté lors de la séance publique tenue le 16 octobre 2024, le Règlement numéro 371-24, intitulé « Règlement numéro 371-24 modifiant le Règlement de zonage numéro 278-07-13 afin de redéfinir et d'actualiser le terme : "terrain" ».

La MRC de L'Assomption a émis un certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé le 29 octobre 2024.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il est entré en vigueur le 29 octobre 2024.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 29 octobre 2024

La greffière,

  
FLAVIE ROBITAILLE